



DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉES 2021



Mettre en avant l'Excellence de l'Artisanat dans l'Economie Régionale à travers ses acteurs, ses organisations et ses projets

Date limite de dépôt de candidature : le 13 septembre 2021 minuit

Dépôt uniquement par mail en format pdf à : excelart@artisanatpaysdelaloire.fr

I. LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT

1.1. VOS COORDONNEES

DIRIGEANT (E)	
Nom et Prénom	:
Diplômes obtenus	:
Principales expériences professionnelles	:
Téléphone (portable) :	
Mail :	
ENTREPRISE	
Nom de l'Entreprise	:
Forme juridique	:
Filière (Choisir la filière)	:
N° SIREN	:
Date de création ou de reprise	:
Activité principale	:
Adresse postale	:
Téléphones (Fixe et portable)	:
Adresse Site Internet	:
Si votre entreprise est visible sur les réso	eaux sociaux, merci d'indiquer l'adresse :
Facebook	:
Twitter	:
Instagram	:
Autres	:

1.2. VOTRE CATEGORIE

Choisissez et cochez la case correspondante (une seule catégorie possible) :

☐ CATEGORIE 1 : Acteur de l'Excellence Artisanale

(Merci de compléter les pages 4 à 6 et les annexes)

Cette catégorie vise à récompenser un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

☐ CATEGORIE 2 : Entreprise de l'Excellence Artisanale

(Merci de compléter les pages 7 à 13 et les annexes)

Cette catégorie vise à récompenser une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation, lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'Environnement.

☐ CATEGORIE 3 : Projet de l'Excellence Artisanale

(Merci de compléter les pages 14 à 16 et les annexes)

Cette catégorie vise à récompenser un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux - ou à l'un des - enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, commerce du futur... Le projet aura été mis en œuvre au cours des 18 derniers mois ou est en phase de démarrage.

II. DOSSIER DE CANDIDATURE

2.1. DOSSIER CATEGORIE « ACTEUR »

Cette catégorie vise à récompenser un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

Gardez bien à l'esprit, dans la qualité de vos réponses, ce que sont les critères d'appréciation de cette catégorie détaillés à l'article 2 – **alinéa 2.2.1** du règlement.

1 - Présentez-vous (200 mots maximum)

Décrivez-vous au travers de votre profil personnel (personnalité, capacités...) et de votre parcours professionnel (diplômes, formations, expériences...)

2 -	et votre quotidien d'entrepreneur (200 mots maximum)				
	Valeurs, motivations, engagements, sensibilités				
3 -	Décrivez ce que sont vos préoccupations de dirigeant et plus précisément celles qui caractérisent votre profil de chef d'entreprise remarquable reconnu (200 mots maximum)				
	Ex : ouverture à l'innovation, mode de management, transmission des savoirs, découverte de nouvelles pratiques, l'implication au sein de réseaux				

4 -	 Présentez-nous quelques-unes de vos réussites et réalisations remarquables fru de vos choix et qualités d'entrepreneur (250 mots maximum) 	
	Ex : fidélisation des salariés, résultats économiques financiers de l'entreprise, qualité de vie au travail, nouveaux marchés, reconnaissance de vos pairs,	
	Vous pouvez illustrer ces réussites et/ou réalisations à l'aide de tous supports à votre convenance à joindre en annexes de votre dossier de candidature.	
5 –	Expliquez-nous en quoi vous seriez le lauréat 2021 des Trophées Pays de la Loire Excellence Artisanale Catégorie Acteur (150 mots maximum)	
	Executive Artistiface Categorie Acteur (130 mots maximum)	

2.2. DOSSIER CATEGORIE « ENTREPRISE »

Cette catégorie vise à récompenser une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation, lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'Environnement.

Gardez bien à l'esprit dans la qualité de vos réponses ce que sont les critères d'appréciation de cette catégorie détaillée à l'article 2 – **alinéa 2.2.2** du règlement.

1 - Présentez votre entreprise (200 mots maximum)

Présentez en quelques lignes votre entreprise et les étapes importantes de son évolution

2 - Décrivez votre organisation en lien notamment avec votre stratégie de développement et d'adaptation aux changements (100 mots maximum par proposition ci-après)
Mise en œuvre d'outils et actions de pilotage : budget et ressources humaines
Stratégie commerciale et de communication

-	Capacité d'adaptation et de renouvellement : produits/service, organisation
•	Autre démarche d'organisation mise en œuvre dans votre entreprise permettan
	d'asseoir la performance de celle-ci (à préciser)
	a asseoir la perjormance de celle-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseon la perjormance de celle-ci (a preciser)
	a asseon la perjormance de cene-ci (a preciser)
	a asseon la performance de cene-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de celle-ci (a preciser)
	a asseoir la perjormance de cene-ci (a preciser)

3 -	Détaillez les aspects marquants et leurs plus-values associées à votre conduite du changement (100 mots maximum par proposition ci-après)			
	• La politique de formation et d'apprentissage, l'implication des acteurs de l'entreprise (salariés, conjoints, apprentis)			
	• Le niveau de préoccupation des valeurs sociales et environnementales (RSE)			

•	La notoriété locale, nationale, voire internationale
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées
•	Autres démarches et plus-values associées

4 - Enoncez vos réussites au travers des résultats obtenus

Activité (en K€)	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires HT			
Dont CA à l'exportation			
Rentabilité (en K€)	2018	2019	2020
Valeur ajoutée			
Excédent brut d'exploitation			
Résultat courant			
Résultat net			
Structure financière (en K€)	2018	2019	2020
Fonds propres			
Dettes à long et moyen termes			
Fonds de roulement			
Total bilan			
Rémunération du dirigeant : salaire ou prélèvements			

Effectif à	la date de	création ou d	de renrise :

Effectif actuel:

Évolution des effectifs (en ETP)	2018	2019	2020
Dirigeant			
Conjoint			
Personnel administratif			
Agents de maîtrise			
Apprentis			
Autres			

Commentaires sur vos résultats économiques et financiers :

5 –	Expliquez-nous en Trophées Pays de la maximum)			

2.3. DOSSIER CATEGORIE « PROJET »

Cette catégorie vise à récompenser un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux - ou à l'un des - enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, commerce du futur... Le projet aura été mis en œuvre au cours des 18 derniers mois ou est en phase de démarrage.

Gardez bien à l'esprit dans la qualité de vos réponses ce que sont les critères d'appréciation de cette catégorie détaillée à l'article 2 – **alinéa 2.2.3** du règlement.

- 1 Présentez votre projet (75 mots maximum par item)
 - Sa définition : en quoi consiste (ou a consisté) votre projet et quelle est sa finalité ?

• La nature du projet : un challenge / potentiel de développement / une nécessité d'adaptation (économique, environnementale, sociale)

	 Implication dans l'économie locale (proximité) Gestion sobre et efficace des ressources au sens de l'économie circulaire Pérennité d'un savoir-faire local ou du moins à la française (reprise) Mode de commercialisation répondant aux nouvelles attentes des consommateurs Capacité de rebond face à la crise Covid
•	Les facteurs clés succès pour atteindre les objectifs
•	La communication prévue/réalisée et le macro-planning de mise en œuvre

Décrire autour de quel(s) enjeu(x) s'inscrit le projet :

2 -	Présentez les modalités de mise en œuvre ou de résultat de votre projet (75 mots maximum par item)
	Les modalités de suivi (organisation)

• Engagement du porteur de projet ou du collectif : rôle et missions

- Le plan de financement (à joindre si existant)
- 3 Expliquez-nous en quoi votre entreprise serait la lauréate 2021 des Trophées Pays de la Loire Excellence Artisanale | Catégorie Projet (150 mots maximum)

III. PIECES ET ANNEXES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- 1. Le présent dossier de candidature dûment complété.
- 2. Les liasses fiscales (comptes de résultat, bilans et annexes) des trois dernières années d'exercices clos ou une synthèse annuelle sur 3 années pour les microentreprises et un budget prévisionnel pour les projets.
- 3. Un RIB.
- 4. Tous documents que vous souhaitez joindre à votre candidature (vidéos, photos, articles à transmettre au format numérique qui convient).
- 5. La lettre d'Engagement ci-après à dater et signer (à scanner pour retour numérique).
- 6. La liste des aides publiques (Minimis) ci-après à compléter, dater et signer (à scanner pour retour numérique).
- ❑ La CMA Pays de la Loire vérifiera, au sein de ses services en interne, les informations attestant de :
 □ Votre immatriculation au Répertoire des Métiers datant de moins de 6 mois par rapport à la date de transmission du dossier et confirmant que l'entreprise est bien immatriculée au Répertoire des Métiers avant le 1^{er} juin 2018 (catégories 1 & 2) ou avant le 1^{er} juin 2020 (catégorie 3) via un extrait D1.
 □ Votre inscription au fichier Métiers d'Art de la Région des Pays de la Loire pour les candidats postulant aux Mentions Métiers d'Art des 3 catégories via une attestation d'inscription.



TROPHEES PAYS DE LA LOIRE EXCELLENCE ARTISANALE EDITION 2021



Lettre d'engagement

Je sous	ssigné(e), Mme / M. (Nom, Prénom)
demeu	ırant à
représ	entant l'entreprise ou le collectif (nom et lieu d'implantation) :
Candid	at(e) aux Trophées « Pays de la Loire Excellence Artisanale 2021 » :
	atteste avoir pris connaissance du règlement et des modalités du concours et m'engage à les respecter.
	atteste sur l'honneur avoir une situation financière saine, n'être sous le coup d'aucune infraction pénale ou sanction ayant donné lieu à publication au casier judiciaire, avoir une situation fiscale et sociale régulière et ne pas être sous le coup d'une clause de non-concurrence.
	m'engage, si je suis présélectionné(e), à être disponible une matinée la semaine du 18 au 22 octobre 2021 , à partir de 9 h, à la CMA du Maine et Loire à ANGERS pour présenter oralement ma candidature au Jury constitué à cet effet.
	m'engage à être présent(e) le lundi 15, 22 ou 29 novembre 2021 à partir de 18 h à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire à NANTES pour la cérémonie de remise des prix et titres de participation.
	m'engage, si je suis lauréat(e) des Trophées « Pays de la Loire Excellence Artisanale 2021 », à faire apparaître sur tous mes supports de communication ma qualité de Lauréat aux Trophées « Pays de la Loire Excellence Artisanale » pendant une durée minimum de deux ans.
	conçois que mes données professionnelles recueillies dans le cadre des Trophées Pays de Loire Excellence Artisanale soient obligatoires pour l'inscription et la participation à l'évènement, et conservées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire pendant toute la durée de la manifestation et pendant une durée de trois (3) ans.
	accepte que ces données soient utilisées par les services internes de la CMA Pays de la Loire. Je dispose d'un droit d'accès et de rectification à ces données. Je peux aussi, sans avoir à motiver ma demande, m'opposer à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale par les services ou partenaires de la CMA Pays de la Loire.
Fait à	le/ 2021
Signati	ure

LISTE DES AIDES PUBLIQUES

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de **Minimis**

Madame ou Monsieur	
Agissant en qualité de	
Représentant l'entreprise	

Déclare :

Les aides de **minimis** reçues ou en cours d'instruction auprès de la Région des Pays de la Loire, des autres collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Union Européenne ou de leurs représentants sont :

Exercice fiscal	Nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide	Date de décision d'octroi de l'aide et organisme à l'origine de l'aide	Nature de l'aide*	Objet de l'aide	Montant brut de l'aide ou Equivalent Subvention Brut
n-2					
n-1					
n					
Total					

^{*} Merci d'indiquer s'il s'agit d'une subvention, d'une avance remboursable, d'un crédit d'impôt, d'une bonification d'intérêt, d'une exonération fiscale

Le champ de la présente déclaration couvre l'ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l'une des relations suivantes :

- a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise ;
- b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- c) une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci ;
- d) une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

Si l'entreprise a fait l'objet d'une fusion ou d'une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l'une ou l'autre des entreprises parties à l'opération doivent être déclarées.

Si l'entreprise est issue d'une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n'est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l'entreprise nouvellement constituée à l'issue de la scission.

Montant total octroyé au titre des aides de minimis (en toutes lettres) :
L'ensemble des aides de minimis doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d'un prêt, d'une garantie, d'un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d'une avance remboursable Dans ces cas, le montant de l'aide doit être converti en équivalent subvention brut.
Déclaré le
A
Signature et cachet de l'entreprise

Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :

- soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises ...)
- soutien à l'innovation (OSEO Innovation ANVAR, Fonds Régional à l'Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d'Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COnvention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D ...)
- aides à la performance environnementale (ADEME Région)
- aides à l'export (Analyse Internationale, Prim'Export, PAS International, CAP International, Crédit d'impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport (SIDEX) ...)
- aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) ...)
- aides à l'immobilier d'entreprise
- aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ...)
- aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA FEADER, FEP, IFOP, Prime d'Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l'industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l'Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) ...)
- Contrat d'Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE), Prime Régionale à l'Emploi (PRE), Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN) ...
- allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion ...